Le Centre d'Expérimentation du Pacifique et son impact

Implanté dans le Territoire depuis une trentaine d'années, le Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP) a profondément transformé les conditions d'existence locales.

Ses incidences ne sont pas faciles à évaluer car son intervention ne se différencie pas toujours de celle de l'État. Elle a connu des hauts des bas et, d'une certaine manière, n'a fait que précipiter une évolution amorcée avant sa venue. Ce n'est donc que lorsque son départ deviendra effectif qu'il sera possible d'en mesurer pleinement les effets. Malgré tout, on peut déjà s'en faire une idée en retraçant les grandes étapes de sa mise en œuvre.

Son installation au début des années 60 s'accompagne d'un véritable boom qui prend fin avec l'achèvement de grands travaux d'infrastructure. Y fait suite une période plus incertaine marquée par des aléas de fonctionnement et des difficultés héritées d'une croissance trop rapide pour avoir été maîtrisée. Cette conjoncture moins favorable, ajoutée au sentiment que la présence du Centre d'expérimentation ne saurait être que provisoire, pousse à rechercher des solutions de remplacement et à remédier à des déséquilibres grandissants. Aucune stratégie de rechange ne réussit cependant à se mettre en place et les déséquilibres s'accentuent, entraînant une situation de crise qu'aggravent la réduction des activités du Centre et la perspective de son départ. Aujourd'hui, on peut craindre que sa relève, qui paraît inéluctable, ne puisse être assurée que par un renforcement des flux financiers de l'État et un reflux de l'autonomie pour laquelle les dirigeants territoriaux se sont si longtemps battus.

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: B * 7476 Ex: 1

1 - L'arrivée du CEP et l'essor de l'économie 1

L'installation du CEP en 1963 engendre un boom économique qui achève de bouleverser des équilibres antérieurs déjà sérieusement ébranlés.

Dès l'annonce de sa création, affluent sur place des militaires des trois armes, des fonctionnaires du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) et des agents d'entreprises chargées d'en réaliser les infrastructures. Deux atolls des Tuamotu, Moruroa et Fangataufa, sont retenus pour les expériences. Ils sont cédés à l'Etat pour une durée indéterminée ainsi qu'un terrain sur l'atoll voisin de Hao où doivent être construits un aéroport et un centre de regroupement. Tout un dispositif se met en place sur les sites des expérimentations, sur la base avancée de Hao et sur la base arrière de Tahiti. Au début de 1966, les statistiques militaires indiquent que dans les atolls de Moruroa et Fangataufa ont été nivelés 2 millions de m³ de terrain, coulés 100 000 m³ de béton, édifiés 2 km de quais, construits 3 aérodromes, réalisées 7 400 m de pistes et implantés 25 ha de surfaces couvertes. S'y ajoutent un poste de contrôle de tir de 5 000 tonnes (Anémone) et 2 postes d'enregistrement avancé (Denise et Dindon), blockhaus de 50 000 tonnes capables de résister aux explosions. A Hao, la réalisation de l'aéroport a nécessité l'abattage de 7 700 cocotiers et l'apport de 4 000 tonnes d'acier et 880 000 m³ de béton, cependant que l'approfondissement de la passe dans la couronne corallienne entraîne 1'évacuation de 50 000 m3 de débris organiques. Un centre technique du CEA et une base multi-services capable d'accueillir 4000 hommes sont construits sur l'atoll en un temps record. Tahiti n'est pas en reste et, après deux ans d'efforts ininterrompus, Papeete inaugure son nouveau port ; il incorpore l'îlot de Notu Uta et se trouve désormais protégé de l'océan par une digue de 300 m de long implantée sur le récif-barrière. Les quais en eau profonde passent de 100 à 1 100 m, la capacité de stockage pétrolier de 22 500 à 50 000 m³, les terre pleins de 4 000 à 90 000 m² et les

Blanchet (G), 1991, A survey of the economy of French Polynesia: 1960 to 1990, Islands/Australia Working Paper n° 91/4 Canberra, National Centre for development Studies, Australian National University, 1991, 46 p.

entrepôts de 10 000 à 22 500 m³. La Marine et le CEP disposent, en outre, de 350 m de quais, 13 000 m² de terre pleins et 6 000 m² d'entrepôts, sans compter un dock flottant de 3 500 tonnes et des ateliers de réparation navale. Tout cela n'est pas suffisant pour recevoir les bâtiments de la Force du Pacifique au moment des tirs et un port de dégagement doit être créé dans la baie de Vairao et des mouillages secondaires installés à Moorea et Bora-Bora. A ce dispositif portuaire s'ajoute une panoplie d'installations militaires et paramilitaires : camp de l'armée de terre à Arue, base aérienne à Faaa, quartier général et hôpital des armées à Pirae. Des hôtels sont réquisitionnés pour loger l'état-major, les officiers et sous-officiers. Des cités résidentielles et villas de fonction surgissent de terre, des foyers de détente et de repos ouvrent leurs portes à Arue, Mataiea, Vairao.

Tous ces travaux sont financés par l'Etat dont le rôle devient prépondérant. Les dépenses publiques vont jusqu'à représenter 98 % du PIB en 1966. Elles décuplent entre 1960 et 1970 et atteignent un montant cumulé de plus de 4 milliards de F courants (75,5 milliards de F CFP). Cette intervention massive s'accompagne d'une floraison d'entreprises dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Elles sont plus de 1 000 à travailler pour le CEP en 1965 et une quinzaine emploient plus de cent salariés. Les besoins de main-d'œuvre se développent au même rythme et les sociétés installées sur les sites doivent affréter des bateaux pour aller recruter dans les îles des volontaires auxquels elles offrent des rémunérations alléchantes. La force de travail ainsi mobilisée représente 4 000 personnes en 1964, 7 000 en 1965, 13 000 en 1966, soit le quart de la population active. Le Centre d'expérimentation est d'abord considéré comme une entreprise extérieure dotée d'une logique et d'un mode de fonctionnement qui lui sont propres. Mais les autorités territoriales doivent vite prendre en compte des activités sans commune mesure avec celles jusque là mises en œuvre et qui bousculent le paysage local au point d'en masquer les réalités profondes.

Croissance de l'emploi et des revenus

A son arrivée, le CEP ne se contente pas d'éponger la main d'œuvre libérée par l'achèvement de l'aéroport de Faaa et la

fermeture progressive des mines de Makatea. Il draine hors de chez eux les habitants des districts ruraux et des îles périphériques et, en 1965, on estime que l'exode rural touche 85 % des travailleurs agricoles. S'y ajoute un afflux de métropolitains: de 1962 à 1970, les Européens résidant à Tahiti voient leur nombre quintupler et leur proportion dans la population active passe de 7 à 22%, soit quelque 7 500 travailleurs.

Cette progression de l'emploi se répercute sur les revenus distribués qui quadruplent au cours du même laps de temps. Mais, alors que dans le secteur public les rémunérations sont multipliées par 10, dans le secteur privé elles ne le sont que par 5 et dans les entreprises individuelles par 2,5. L'administration devient le principal employeur et, en 1970, distribue un tiers des revenus (un dixième en 1962).

Augmentation de la consommation et des importations

La demande de biens d'équipement et de consommation croît dans les mêmes proportions et seule une augmentation des importations permet d'y faire face. Comme le remarque en 1970 un rapport de l'INSEE, l'installation du CEP se traduit par un décollage des importations qui augmentent à un rythme annuel de plus de 20 %. Cette croissance se fait en dents de scie, rythmée par les campagnes de tirs et les fluctuations qu'elles provoquent dans l'approvisionnement en biens d'équipement électriques et mécaniques. C'est ainsi qu'en 1967 et 1969, années où n'ont pas lieu de tirs, ces dépenses se réduisent de moitié; par contre, celles de biens alimentaires et de produits finis ne fléchissent que légèrement, signe de la résistance à la baisse des produits caractéristiques d'une consommation moderne (automobiles, vêtements, électroménager...). Cet accroissement des importations se répercute sur la balance commerciale dont le déficit augmente de façon spectaculaire et dont le taux de couverture tombe au dessous de 10 % alors qu'il était encore de 75 % en 1960.

Fléchissement des activités productives

Le déficit commercial est aggravé par la régression des cultures d'exportation et la fermeture des mines de phosphate de Makatea, qui étaient exploitées depuis le début du siècle et représentaient le principal poste d'exportations du Territoire. Les ventes de coprah tombent de 25 000 à 16 000 tonnes dans les trois ans qui suivent l'arrivée du Centre, une diminution qui s'explique par la baisse conjuguée des prix et des rendements et encore davantage par le manque de main-d'œuvre. Il en va de même pour la vanille dont les cours ne retrouvent qu'en 1970 leur valeur nominale de 1959. Entre-temps, la production chute des trois quarts, les plantations sont abandonnées et la dégénérescence engendrée par le manque de soins se conjugue avec des maladies comme la fusariose. Quant aux exportations de café vert, après avoir chuté de 114 à 29 tonnes de 1960 à 1964, elles cessent complètement et seule se maintient une activité de cueillette pour les besoins locaux. La production nacrière suit une trajectoire identique et se réduit des deux tiers, victime de cours déprimés, de lagons surexploités, de la concurrence de produits de synthèse et d'un manque de personnel qui s'exerce au détriment de la plonge. Ce déclin des productions locales se reflète dans la baisse de leur valeur exportée. Elle n'est compensée ni par la faible hausse de la production vivrière ni par celle plus importante des fruits, légumes et produits animaux dont les ventes triplent mais dont les importations augmentent deux fois plus vite.

Essor du commerce et des services

Cette brusque évolution des activités et des comportements se répercute sur l'ensemble de l'économie qui voit son centre de gravité basculer de la production vers les services. En dix ans, de 1960 à 1970, la valeur ajoutée pour le secteur primaire diminue de 39 % à 7 % et celle du secteur tertiaire augmente de 46 % à 80 %. Celle du commerce passe de 15 à 27 % et celle des services (transports, communications, banques, assurances...) progresse du même ordre de grandeur. Seul le tourisme fait exception. Après un démarrage prometteur au début des années 60, il se fige à l'arrivée du CEP et ne

recommence à progresser qu'après 1967. En 1970, sa contribution ne représente encore que 4,5 % du PIB. Cela n'empêche pas le Territoire de passer en moins d'une décennie d'une économie de comptoir, fondée sur la production et la vente de quelques produits de base, à une économie de consommation et de services dopée par les fonds publics métropolitains.

HISTORIQUE DU CEP

L'arme nucléaire est au centre de la politique de défense française depuis le début des années 60. On peut en voir l'origine dans la création du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) par le général de Gaulle en 1945 et dans la décision du Président du Conseil, Félix Gaillard au début de 1958 de construire et tester une bombe au plutonium. Mais c'est le retour au pouvoir du général de Gaulle quelques mois plus tard, dans un climat de guerre froide entre les USA et l'URSS qui conduit à définir les grandes orientations de la politique nucléaire de la France. Elle vise à développer une force de frappe indépendante et à mettre en œuvre une politique de dissuasion dite « du faible au fort », qui s'appuie sur le principe de représailles massives en cas d'agression extérieure menaçant les intérêts vitaux du pays.

Les expérimentations nécessaires à la mise au point d'armes nucléaires stratégiques et tactiques sont entreprises à partir de 1960 au Sahara, à Reggane puis à In Ecker (8 essais au total). Deux ans plus tard, l'indépendance de l'Algérie oblige la France à trouver un autre site d'expérimentation. Le choix se porte sur les atolls de Moruroa et de Fangataufa dans le sud-est de la Polynésie française. Avec ses îles isolées et peu peuplées, le bassin du Pacifique reste en effet l'un des rares terrains propices à des expériences nucléaires en atmosphère. Dès 1946, les États-Unis effectuent des essais dans l'archipel des Marshall (Bikini et Enitewok) et dans l'atoll de Johnston. Les Anglais le font dans les îles Christmas et y sont relayés par les Américains jusqu'en 1963, date à laquelle tous deux signent avec les Soviétiques un traité qui porte interdiction d'expériences d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau. La France refuse de signer le traité et, dans une note disfusée par son ambassade à New York en 1966, avant son premier essai à Moruroa, souligne l'absence de population dans un rayon de plus de 250 milles (si on excepte les 80 habitants de l'atoll de Tureia qui se voient offrir un voyage d'agrément à Tahiti pendant que le général de Gaulle assiste à l'explosion). Elle y précise sa ligne de conduite qui consiste, après la mise au point d'une première génération de bombes à fission portées par des Mirage 4, à armer les missiles balistiques qui doivent équiper les sous-marins nucléaires.

34 tirs sont effectués en atmosphère dans un climat d'hostilité croissante tant en métropole que dans l'ensemble du Bassin du Pacifique. Les essais deviennent souterrains à partir de 1975 et sont désormais effectués à 1 500 m de profondeur dans le sous-sol basaltique des atolls. Leur objet est de miniaturiser les charges multiples des fusées M4 qui équipent les sous-marins nucléaires et de les durcir pour leur permettre de résister aux armes antinucléaires. Dès 1976, les têtes nucléaires sont remplacées par des têtes thermo-nucléaires plus puissantes. Sont aussi expérimentées de petites bombes à neutrons de moindre puissance à rayonnement renforcé et à effets collatéraux réduits.

Lorsqu'un moratoire des expériences est décidé en avril 1992, le nombre des essais effectués par le CEP depuis sa création s'élève à 192. Aujourd'hui, certains responsables nationaux sont partisans d'une reprise des tirs et justifient leur position par le besoin de qualifier les têtes nucléaires qui doivent équiper les missiles M45 dont vont être dotés les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de la nouvelle génération. Une vingtaine d'essais leur paraissent aussi nécessaires pour achever le programme de simulation PALEN qu'a lancé en 1992 le CEA pour remplacer les essais en grandeur nature. Il faudrait, pour cela, y procéder avant 1996, date à laquelle la Russie et les États-Unis se proposent de cesser leurs essais et de signer un Traité d'Interdiction Totale des Essais Nucléaires dont on espère qu'il incitera la France à suivre leur exemple.

G.B.

2 - La fin de l'euphorie et la montée des difficultés 1

Dès l'achèvement des grands travaux, s'amorce un mouvement de repli et commence une période plus contrastée, rythmée par les campagnes de tirs et le fonctionnement en dents de scie du Centre. A l'euphorie succède une morosité qu'alimentent l'incertitude du lendemain et les difficultés amplifiées par une croissance non maîtrisée.

Une fois les infrastructures en place, le nombre des travailleurs locaux sur les sites se réduit. Il n'est plus en 1969 que la moitié de ce qu'il était en 1966. Les effectifs totaux employés connaissent eux-mêmes d'importantes fluctuations liées à l'irrégularité des tirs et de la présence du « groupe alpha », force navale constituée pour la circonstance; ils s'élèvent à 13 000 personnes en 1966 mais ne sont plus que de 7 000 en 1967. Ils atteignent 15 000 en 1968 et se rétractent en 1969 avant de remonter à 12 000 en 1970. Les tirs s'effectuent en effet selon une périodicité qui dépend des besoins en matière d'expérimentation mais aussi de la conjoncture (la campagne prévue en 1969 est annulée par suite des compressions budgétaires imposées par les événements de mai 1968). Au début des années 70, les réactions hostiles aux expériences se développent et débouchent sur des mouvements de protestation et des campagnes antinucléaires. Elles prennent une dimension internationale avec la mise en accusation de la France devant la Cour de Justice de La Haye. Cette conjoncture difficile précipite le passage à des essais souterrains. Ils débutent en 1975 dans un climat moins tendu mais, si leur préparation a entraîné en 1973 et 1974 une activité intense, leur mise en route s'accompagne d'un fléchissement des moyens mis en œuvre. Dès 1979, le personnel du CEP et du CEA est réduit de 25 %, soit 1.500 agents expatriés sans compter leurs familles. S'y ajoutent les contrecoups du premier choc pétrolier. Pour pallier la dégradation de la situation, le gouvernement met sur pied un plan de relance basé sur un accroissement des travaux publics. Sa reconversion opérée, le Centre adopte lui-même un rythme de fonctionnement plus régulier. Mais le deuxième choc pétrolier en 1979 entraîne à nouveau un renchérissement des importations, une aggravation du déficit commercial et une baisse des activités et de l'emploi. Cette montée des difficultés n'est pas seulement imputable à une conjoncture moins favorable. Elle résulte aussi du déclin rapide des activités et du mode de vie traditionnels comme elle est le fruit d'une urbanisation galopante et du difficile ajustement de la population à de nouvelles conditions de vie.

^{1.} G. Blanchet, op. cit.

Mirage urbain et congestion urbaine

Le reflux des activités primaires au profit d'activités tertiaires s'accompagne d'une accélération des courants migratoires en provenance des îles périphériques et des districts ruraux en direction de Tahiti et de l'agglomération de Papeete. Prise en étau entre la mer et la montagne, la ville déborde sur la plaine alluviale et cette évolution va de pair avec une restructuration du centre gagné par les bureaux et vidé de ses habitants par la spéculation immobilière (le prix du m² de terrain dans le centre ville devient supérieur à celui des Champs-Elysées). Les plus démunis se réfugient au fond de vallées insalubres où poussent des bidonvilles. Les plus favorisés s'échappent vers une périphérie plus souriante, où se multiplient villas et résidences de luxe à flanc de montagne et en bord de mer. De 1962 à 1988, date du dernier recensement, la population de Tahiti passe de la moitié à plus des deux tiers de celle du Territoire et la zone urbaine de Papeete en regroupe, à elle seule, plus de la moitié. Deux personnes sur trois travaillant en ville habitent au dehors et doivent se livrer à des allers et retours quotidiens sur des axes engorgés par la circulation. C'est surtout dans les archipels éloignés (Marquises, Australe, Tuamotu-Gambier) que le dépeuplement est le plus sévère. De 1962 à 1967, l'archipel des Tuamotu-Gambier perd le tiers de ses habitants et ce n'est qu'à la fin des années 70 que les îles périphériques retrouvent une population équivalente à celle qu'elles avaient vingt ans plus tôt. L'exode des personnes en âge de travailler ne s'en poursuit pas moins et, en quelques années, les modes d'existence traditionnels basés sur la vie en communauté, la coutume et l'indivision cessent pratiquement d'avoir cours.

Des inégalités grandissantes

A l'époque du recensement de 1983, les trois quarts de la population et une même proportion de sa force de travail sont regroupées dans les Îles du Vent, à Tahiti et Moorea. C'est là que se trouvent la quasi-totalité des quelque 20 000 personnes nées hors du Territoire. C'est là aussi que la proportion des hommes d'affaires est la plus forte et celle des paysans et pêcheurs la plus faible. A ces disparités géographiques

correspondent des inégalités économiques et sociales croissantes. Le taux d'activité est plus élevé chez les Européens et les Chinois (65 %) que chez les Polynésiens (52 %), qui comptent dans leurs rangs une proportion deux fois plus importante de chômeurs. Un fossé encore plus grand se manifeste dans le domaine éducatif. Près de la moitié (42 %) des Européens et des Chinois ont un niveau d'éducation secondaire alors que ce n'est le cas que pour le cinquième des Polynésiens. Si, dès 1980, le taux de scolarisation atteint 100 %, l'échec scolaire reste préoccupant et 70 % des enfants d'une même classe d'âge se retrouvent dans la vie active sans diplôme et sans formation facilitant leur insertion professionnelle. S'y ajoute une rapide déperdition des connaissances à la sortie de l'école, dès que l'élève regagne son milieu d'origine.

On assiste parallèlement à l'émergence d'un modèle occidental de consommation. Mais la majorité des habitants n'ont pas les moyens de satisfaire les aspirations et les besoins que cette situation engendre.

Seule une minorité issue de la fonction publique, des milieux d'affaires ou du commerce parvient à tirer profit des opportunités offertes et la coupure s'accentue entre une masse déracinée à la recherche d'emplois précaires et une élite vivant à l'occidentale et disposant de privilèges qu'envieraient bien des métropolitains.

La déstabilisation de la population coïncide avec la marginalisation de sa frange la plus jeune et la plus porteuse d'espoirs. Faute de pouvoir construire son avenir, elle se réfugie dans les mirages d'une vie artificielle (drogue, alcool, petite délinquance ou vie dans le « maquis ») ou dans la célébration aseptisée d'un passé magnifié par l'industrie touristique.

3 - La recherche d'un « second souffle » 1

Pendant que la population est à la recherche d'une nouvelle identité et s'initie peu à peu aux arcanes de la vie moderne et de

^{1.} G. Blanchet, op. cit.

la société marchande, ses dirigeants essaient de relancer l'économie et de l'affranchir du CEP. Entamée dès la seconde moitié des années 60, cette recherche d'un « second souffle » se traduit, en matière économique, par des tentatives de redéploiement et, en matière sociale, par des tentatives de rééquilibrage, deux directions où se marquent les différences d'approche de l'Etat et du Territoire.

Les tentatives de redéploiement

Les autorités publiques essaient d'abord de moderniser les activités existantes et d'en créer de nouvelles, de caractère industriel. Afin de freiner l'exode rural et de répondre à des besoins alimentaires croissants, priorité est donnée à l'agriculture. Des mesures sont prises pour relancer le coprah et, dès 1966, une petite usine de transformation commence à produire et exporter de l'huile et des tourteaux. D'autres mesures visent à satisfaire le marché intérieur. Dans le domaine vivrier. l'accent est mis sur des cultures maraîchères qui se substituent rapidement dans l'alimentation quotidienne aux tubercules et féculents traditionnels (taro, tarua, fe'i, patates douces). Avec l'aide du service d'Économie rurale sont expérimentées de nouvelles productions : culture de pastèques et de melons sur les îlots coralliens (motu) de Maupiti et Huahine, introduction de l'ananas à Moorea, de la pomme de terre à Tubuai, de fleurs (anthuriums et gardénias, Tiare) à Tahiti. Dans le domaine animal, la production arrive à satisfaire 90 % de la demande de viande de porc mais, faute de pâturages, 5 % seulement de celle de bœuf. Les efforts se révèlent coûteux et les progrès plus lents que le rythme d'augmentation des importations, si bien que la sujétion de l'extérieur se renforce. En dehors de l'agriculture, l'attention se focalise sur le tourisme et la pêche, avec le souci de les rendre plus performants et de les faire passer du stade artisanal au stade industriel. Comme cela exige des moyens considérables, un code des investissements voit le jour et adopte une série de mesures propres à attirer les capitaux extérieurs. Dans le domaine du tourisme, deux grands hôtels de standing international (le Taharaa et le Maeva Beach) sont inaugurés à la fin des années 60. D'autres de dimensions plus modestes voient le jour au début des années 70. Le sixième Plan, qui couvre la période 1971-75, prévoit de porter la capacité hôtelière de 1 200 à 7 000 chambres, le personnel employé de 1 000 à 7 000 et le nombre de visiteurs de 50 000 à 240 000. Ces objectifs ambitieux ne sont pas atteints et, au début des années 80, le nombre de touristes ne dépasse pas 100 000 et l'industrie plafonne à 2 000 chambres et 2 000 emplois. Dans le domaine maritime, l'objectif est de mettre sur pied une pêche industrielle aux thonidés. Des essais de capture à la longue ligne et à l'appât vivant sont entrepris et des prototypes d'embarcations mieux adaptées sont mis au point et testés. Les essais ne sont pas concluants et la pêche industrielle dans les eaux territoriales reste finalement l'apanage de palangriers asiatiques qui passent des conventions avec le Territoire.

Dans la seconde moitié des années 70, la récession et les poussées inflationnistes entraînent une détérioration de la conjoncture et font privilégier des activités de faible envergure. qui sont désormais considérées comme le meilleur moyen d'accroître l'autosuffisance du Territoire. Les projets ambitieux et coûteux ne sont pas pour autant relégués au second plan et une attention particulière est donnée à l'exploitation des ressources marines dont les potentialités augmentent de facon spectaculaire lorsqu'en 1978 les eaux territoriales sont portées de 12 à 200 milles. Cette extension renforce le poids du Centre Océanologique du Pacifique, qu'a créé six ans plus tôt le Centre National d'Exploitation des Océans (CNEXO). Aux termes d'un accord passé avec les autorités locales, son activité se focalise sur l'aquaculture, la culture de mollusques et la production de naissains d'huîtres. Au début des années 80, seule la culture de la chevrette commence à dépasser le stade expérimental. Celle des huîtres perlières, initiée quelques années plus tôt par une entreprise privée, connaît plus de succès. Une vingtaine de petites sociétés et de coopératives s'y consacrent et les ventes de perles noires représentent un poste de plus en plus important dans les exportations locales.

Le Centre Océanologique se tourne aussi vers l'énergie thermique de la mer et étudie la faisabilité d'une centrale de 15 mégawatts utilisant comme source chaude les eaux de surface (25°) et comme source froide des eaux pompées en profondeur (4 à 6°). Son coût, de l'ordre de 550 millions de F (10 milliards de F CFP), est voisin de celui auquel était estimé le barrage qui devait être construit sur la Papenoo avant que la société chargée

de sa réalisation ne disparaisse en 1979 avec un passif de près de 30 millions de F (550 millions de F CFP). Un programme moins ambitieux d'énergie renouvelable associe à partir de 1978 le Territoire et le Commissariat à l'Énergie Atomique. Orienté vers les archipels éloignés, il porte sur la réfrigération et la climatisation solaires comme sur le pompage d'eau douce dans les atolls à l'aide de photopiles et d'éoliennes. Il est complété par des opérations ponctuelles d'électrification et l'installation de petites unités de dessalement d'eau de mer fonctionnant par osmose inverse. A Tahiti, la principale source d'énergie reste l'électricité d'origine thermique produite par la société privée Électricité de Tahiti mais, à partir de 1980, deux entreprises locales se lancent dans un programme de construction en zone rurale de petites installations hydroélectriques. Les efforts de diversification portent aussi sur la création d'activités artisanales (coopératives de pêche, tourisme chez l'habitant...) et d'une petite industrie de transformation. Ils sont soutenus, à partir de 1976, par un système d'exonérations fiscales, de primes et de subventions, modulées en fonction de l'éloignement et du nombre d'emplois créés.

Les mesures de rééquilibrage

D'autres mesures visent à remédier aux déséquilibres engendrés ou amplifiés par le CEP. A Tahiti et dans l'agglomération de Papeete, le problème du logement est devenu crucial et il faut faire face à la prolifération d'un habitat sauvage qui ne répond pas aux normes d'hygiène les plus élémentaires. Un programme de lotissements sociaux voit le jour dans les années 70 mais il ne profite guère à ceux à qui il était destiné et, en 1982 comme en 1969, 20 000 personnes sont sans abri ou logées dans des conditions insalubres. Des dispositions sont également prises pour réduire les inégalités de revenus et un chômage grandissants. Après un grand programme de travaux publics lancé en 1976, des chantiers de développement offrent une occupation temporaire à quelques centaines de personnes. Ils sont relayés après les cyclones de 1983 par des opérations de reconstruction dans les îles sinistrées. Le salaire minimum garanti (SMIG) est revalorisé et, de 1977 à 1980, il augmente deux fois plus vite que les prix de détail. Le décalage choquant entre les rémunérations des

secteurs public et privé est partiellement comblé et le salaire minimum cesse d'être pris comme référence dans le calcul des rémunérations de la fonction publique. L'index correcteur, qui sert au calcul des indemnités d'éloignement des fonctionnaires expatriés (un privilège étendu aux fonctionnaires territoriaux dans la précipitation qui accompagne l'arrivée du CEP) est luimême abaissé par paliers. Entre 1976 et 1982, l'écart entre les salaires publics et privés est réduit d'un quart mais il faudrait encore le réduire d'un quart pour les mettre à parité. Au cours de la même période, les prestations sociales sont revalorisées et. en 1980, il est décidé de les étendre à l'ensemble des paysans, pêcheurs et artisans. L'adaptation du système scolaire métropolitain aux besoins locaux est plus problématique. Malgré une succession de réformes pédagogiques et la mise en place de filières adaptées, une majorité de jeunes continuent d'abandonner leurs études à l'âge de 15 ans, alors que le marché du travail souffre d'une pénurie d'ouvriers qualifiés, de techniciens et de personnel d'encadrement.

Dans les archipels éloignés, une même volonté de réduire les disparités les plus criantes est à l'origine d'une « politique de désenclavement ».

Mise sur pied pour freiner l'exode rural et encourager les retours dans les îles, elle fait de l'amélioration du transport interinsulaire une priorité. De 1970 à 1980, le nombre d'aérodromes construits à l'extérieur de Tahiti quintuple et, à la fin de la décennie, une trentaine d'îles font l'objet de liaisons régulières. Ces progrès sont limités aux passagers et le fret reste assuré par une vingtaine de petits caboteurs affrétés par des armateurs individuels, qui continuent de desservir les îles à l'aventure, avec un rythme de rotation tributaire de l'éloignement, des marchandises transportées et des infrastructures portuaires. En 1978, un plan de transport vient rationaliser les dessertes et s'accompagne d'un cahier des charges détaillé et d'un plan de modernisation de la flotte. Les efforts s'étendent aux activités des insulaires qui sont invités par des aides et des facilités financières à renouer avec la pêche et la culture du coprah et à se lancer dans des entreprises nouvelles comme le tourisme ou la perliculture. Cette politique incitative est facilitée par la réforme communale de 1971, qui transforme les districts ruraux en communes et les place sous l'autorité directe de l'État. Elle leur permet ainsi d'échapper à

la tutelle de Tahiti et leur octroie une relative autonomie financière, grâce à un « fonds intercommunal de péréquation » (FIP), alimenté par les recettes fiscales du Territoire et une dotation globale de l'Etat. Un autre fonds également financé par l'Etat, le « fonds d'aménagement et de développement des îles de Polynésie Française » (FADIP) complète le dispositif.

Une plus grande autonomie de gestion

Alors que les efforts dans les domaines économique, social et culturel sont entrepris à l'initiative des autorités métropolitaines, les dirigeants territoriaux, sous la conduite de Francis Sanford et de John Teariki, font porter les leurs sur le terrain politique. Depuis leur arrivée au pouvoir en 1967, ils s'efforcent d'élargir leurs attributions et se battent pour une autonomie interne que Paris considère toujours comme un prélude à l'indépendance. Avec le passage à des essais souterrains, la tension se relâche et, pour réactiver les économies des Territoires d'Outre-Mer (TOM), Paris semble disposé à leur appliquer les mesures de décentralisation et de déconcentration que connaissent déjà les Département d'Outre-Mer (DOM). Après des discussions houleuses qui conduisent au blocage du fonctionnement de l'Assemblée territoriale en 1976, les responsables locaux finissent par voir leurs efforts partiellement récompensés. En Juillet 1977, un nouveau Statut accroît leurs responsabilités dans la gestion des affaires courantes et les autorise à négocier directement avec les ministères techniques parisiens. Cette latitude débouche sur la signature de conventions particulières et la création d'établissements publics territoriaux chargés de les mettre en œuvre. Les élections présidentielles de 1981 consacrent la victoire de la gauche à Paris et celle d'une majorité conservatrice dirigée par Gaston Flosse à Papeete. Encouragé par la réforme sur la décentralisation qu'entreprennent en métropole les dirigeants socialistes, le gouvernement local se fait l'avocat d'une autonomie accrue et obtient en 1984 une nouvelle révision du Statut qui renforce ses pouvoirs. Il est désormais dirigé par un vice-président élu et des ministres responsables qui peuvent nouer des relations directes avec leurs homologues parisiens comme avec leurs voisins du Pacifique Sud. Tout ce qui touche à la souveraineté nationale reste de la

4 - Une trajectoire difficile à infléchir

Malgré cela, la trajectoire du Territoire ne se modifie guère. Après une amélioration éphémère, la situation recommence à se dégrader en 1987 et, à partir de cette date, la plupart des indicateurs économiques et sociaux s'inscrivent durablement dans le rouge. L'interruption des essais nucléaires en 1992 ne fait que renforcer la crainte que s'interrompent les transferts liés au CEP et révèle au grand jour la profondeur de la crise. L'Etat et le Territoire, soucieux de l'endiguer et de la résorber, décident d'unir leurs efforts dans un « Pacte de Progrès ». Il débouche en décembre 1993 sur une loi d'orientation, dont on peut espérer qu'elle dépasse le stade des intentions et des financements à fonds perdus.

Une courte embellie

Sorti victorieux des urnes en 1981, le parti conservateur que dirige Gaston Flosse accède au pouvoir. Il y bénéficie des facilités offertes par le nouveau Statut et conserve le soutien de ses partenaires métropolitains entrés dans l'opposition. Il met rapidement en place une politique économique et sociale d'inspiration libérale, qui prend le contre-pied de la stratégie de développement autocentré affichée jusque là. Elle s'appuie sur le constat qu'en moins de vingt ans le Territoire est passé d'une économie de subsistance à une économie de services et, qu'enraciné dans le passé et tourné vers l'avenir, il combine à la fois des traits de pays développé et de pays sous-développé. C'est ainsi qu'il dispose d'une réserve de main-d'œuvre peu

^{1.} G. Blanchet, op. cit.

qualifiée et sous-employée mais aussi de salariés compétents et bien rémunérés et, dans certains domaines, d'un personnel scientifique et technique de qualité. Beaucoup d'îles périphériques restent isolées et démunies mais l'agglomération de Papeete se présente comme un pôle urbain moderne, relié au monde extérieur par un réseau de communications ultramoderne. Ainsi, le Territoire ne répond-il pas aux critères sur lesquels s'appuient les programmes d'aide au développement, qui supposent une main-d'œuvre abondante et bon marché, un capital rare et onéreux et une croissance impulsée de la base. Il lui faut donc relever le défi d'une autre façon en se tournant, par exemple, vers une production « haut de gamme », épauléc par des capitaux importants et une technologie avancée. C'est le pari adopté dans les secteurs du tourisme et de la pêche, qui font l'objet de soutiens renforcés, en même temps que se poursuivent la promotion des activités agricoles et la modernisation des réseaux de communication. Un important plan de relance du tourisme démarre en 1982. Il représente un effort financier de près de 28 millions de F (500 millions de F CFP) en trois ans et donne la préférence à des projets hôteliers soutenus par des chaînes internationales réputées comme SOFITEL, ACCORD ou HYATT. Il va de pair avec une amélioration de la desserte aérienne internationale de Tahiti et l'instauration à partir d'Hawaii de croisières vers les Îles Sousle-Vent. En deux ans, le nombre de visiteurs américains double, et la fréquentation du Territoire progresse de près de 50 % pour atteindre le chiffre record de 161 000 touristes en 1986. Dans le domaine de la pêche, le Centre Océanologique du Pacifique poursuit ses efforts en direction d'une aquaculture moderne centrée sur une recherche-développement de pointe. Elle parait commencer à porter des fruits (chevrettes et crevettes) mais la percée la plus remarquable reste celle de la perliculture qui occupe désormais une soixantaine d'entreprises et devient, à partir de 1983, le principal poste d'exportations de produits du crû. Pour ce qui est de la pêche aux thonidés, la découverte de nouveaux champs de pêche entre Pitcairn et la Nouvelle-Zélande et la remontée des cours sur le marché mondial renforcent la volonté du Territoire de se doter d'une industrie dans ce secteur. Les chalutiers américains commencent en 1986 à débarquer leurs prises à Papeete et une société d'économie mixte, la POMAFREX, se constitue pour leur acheter le poisson capturé. Quelques hommes d'affaires polynésiens se procurent des bateaux pour se lancer dans cette aventure.

Usant de sa nouvelle autonomie, le Territoire envisage aussi de réactiver un programme d'extraction de phosphate dans l'atoll de Mataiva, à 300 km au nord de Tahiti. Les réserves sont estimées à 20 millions de tonnes de minerai de haute teneur mais les difficultés d'exploitation font toujours douter de la rentabilité du projet et reculer le consortium international créé dans ce but à la fin des années 70.

Les tentatives de diversification se poursuivent aussi avec quelque succès dans l'industrie de transformation. Dans le domaine agro-alimentaire, la production finit par couvrir un éventail qui va des jus de fruits aux produits laitiers et des conserves de viande et poisson aux préparations à base d'huile de coco.

Dans le secteur de la distribution, la politique d'ouverture aux capitaux métropolitains entraîne l'implantation de moyennes et grandes surfaces (Euromarché, Tropic Import, Conforama, But) qui bousculent le commerce traditionnel, pèsent sur les prix et renforcent la consommation de biens importés.

La construction et les travaux publics qui, depuis l'arrivée du CEP, servent à mesurer la santé de l'économie, affichent une activité soutenue. La bonne tenue du secteur est liée aux travaux de consolidation entrepris par le CEP sur les sites en 1980. Le relais va être pris par les réparations des dommages occasionnés par les cyclones puis par le développement des investissement hôteliers.

Une crise durable

L'économie connaît même un début de surchauffe et, comme d'habitude, le gonflement de la demande solvable entraîne une augmentation de la consommation et des importations.

Cette conjoncture porteuse prend soudainement fin en 1987. Les activités du CEP recommencent à décroître. 700 militaires expatriés quittent le Territoire avec leurs familles et il est décidé à Paris d'écourter les affectations dans le Territoire et d'en écarter les familles. Entre 1987 et 1990, 2 600 emplois sont supprimés et le nombre de travailleurs employés par le

Centre chute de 9 000 à 6 400. Les autorités militaires mettent en place des cours de formation professionnelle pour faciliter la réinsertion des travailleurs locaux licenciés et accordent des indemnités forfaitaires allant jusqu'à un mois de salaire par année d'embauche pour encourager les départs volontaires.

1987 se marque aussi par une chute du tourisme, victime du krach boursier d'octobre et du reflux de la clientèle américaine dont il est fortement dépendant (l'organisateur de croisières d'Honolulu se retire et la dépréciation de la monnaie américaine renchérit les prix locaux de 40 %). Afin de faire face à cette conjoncture défavorable, les autorités locales élaborent en 1988 un nouveau plan de relance du tourisme. Il prévoit de doubler la capacité hôtelière en quatre ans et mise sur la clientèle japonaise que doit attirer la réouverture par Air France, après treize ans d'interruption, d'une liaison Papeete-Tokyo. Un important brasseur d'affaires japonais rachète trois grands hôtels: Tahiti Beachcomber, Hyatt Regency (anciennement Taharaa) et Moorea Beachcomber Parkroyal, qu'il se propose de moderniser et d'agrandir. Une firme de Tokyo devient actionnaire majoritaire de l'hôtel Kia Ora à Rangiroa et d'autres investisseurs nippons semblent prêts à lui emboîter le pas. Cette orientation est malheureusement contrecarrée par une baisse soudaine de la desserte internationale de Tahiti, conséquence de la guerre des tarifs que se livrent les grandes compagnies aériennes dans le cadre de la dérèglementation qui vient d'être instituée aux Etats Unis.

Le reflux du tourisme, ajouté à celui du CEP et à la fin des réparations des dommages des cyclones, entraîne un marasme généralisé. Les importations fléchissent et le budget territorial, largement tributaire des taxes sur les biens importés, s'en trouve affecté. Cette situation se répercute sur les mouvements de capitaux et les retraits succèdent aux dépôts. En l'absence de balance des paiements, il est difficile d'apprécier l'ampleur de ces mouvements mais des recoupements permettent à l'Institut territorial de la statistique d'estimer à plus de 165 millions de F (3 milliards de F CFP) les sommes qui ont quitté le Territoire en 1986 et 1987. La monnaie en circulation, dont le montant avait doublé entre 1981 et 1985, n'augmente elle-même que de 15 % entre 1986 et 1990.

Sur le plan démographique, les migrations en provenance de l'extérieur s'arrêtent et le mouvement s'inverse. Au début des années 80, les difficultés conjoncturelles en France et en Nouvelle Calédonie incitaient à prendre le chemin de Tahiti, qui apparaissait alors comme une destination privilégiée pour les hommes et les capitaux. La tendance se retourne lorsque la droite revient au pouvoir en métropole et que la situation se stabilise à Nouméa. En deux ans, plus de 4 000 Français quittent le Territoire assiégé par les difficultés et, au recensement de 1988, les Européens ne constituent plus que 10,5 % de la population au lieu de 11,5 %, cinq ans plus tôt.

Une fois encore, les autorités métropolitaines s'efforcent de relancer l'activité par un programme de travaux publics qui va de la construction d'immeubles administratifs et de logements sociaux à la réalisation d'infrastructures routières et à la modernisation des télécommunications entre Tahiti et les archipels éloignés.

Le dixième Plan (1989-93) prévoit aussi un effort financier en faveur de la formation universitaire (Université Française du Pacifique), de la recherche et de l'enseignement technique. S'y ajoute la création d'une base industrielle de pêche dans les Marquises et la mise sur pied d'une flottille de 18 thoniers, la construction des navires devant se jumeler avec la formation des équipages. Cette opération représente un investissement important (200 millions de F ou 3,6 milliards de F CFP financés par l'Etat et la CEE) et risqué, en l'absence de certitude sur les ressources, les débouchés et l'aptitude des futurs équipages à se plier aux rigueurs d'une activité éprouvante.

Malgré cela, la situation continue de se dégrader et les déséquilibres se creusent pour des raisons conjoncturelles et structurelles.

Des déséquilibres croissants

Alors que le recensement de 1983 mettait en évidence un tassement de l'exode insulaire, celui de 1988 souligne une reprise des départs des archipels éloignés en direction de Tahiti. Ce n'est que dans les atolls où se développe la perliculture que la situation reste stable.

Est mise aussi en relief l'accentuation des disparités sociales. La fourchette des revenus varie de 1 à 15 lorsqu'on

passe des ouvriers agricoles et pêcheurs aux chefs d'entreprise de plus de dix salariés. L'administration emploie près de 40 % de la population active et verse des salaires dont les montants sont comparables à ceux de la métropole. Mais, malgré les efforts passés de rapprochement des rémunérations, le salaire de base dans le secteur public se trouve à nouveau être deux fois plus élevé que dans le secteur privé. Ce décalage incite la population à se mettre en quête de sinécures administratives plutôt qu'à se mobiliser pour des tâches productives astreignantes et mal rémunérées. Les écarts de revenus restent aussi fortement liés au niveau d'éducation et à l'appartenance ethnique. Les Polynésiens restent sous-représentés dans les emplois qualifiés (15 %) et sur-représentés dans ceux qui ne le sont pas (82 %) aussi bien que chez les demandeurs d'emploi. Inversement, les Européens, qui ne forment que le dixième de la population, occupent plus de la moitié des postes de direction dans les entreprises.

En même temps que les inégalités s'accentuent, l'emploi se détériore. Le taux de chômage officiel n'est que de 3,8% de la population active en 1977 mais il atteint 11,2 % en 1983 et 15,1 % en 1988, selon les données des recensements. Quelque 11 000 personnes sont alors à la recherche d'un travail mais, le chômage ne faisant pas l'objet d'indemnisation, un nombre important de demandeurs ne se fait pas connaître et échappe aux statistiques. La quasi-totalité de ceux qui sont répertoriés résident dans les Îles de la Société; parmi eux, les trois quarts ont moins de 30 ans et la moitié n'ont pas dépassé le cycle des études primaires. Selon l'Institut territorial de la statistique, 2 200 emplois devraient être créés chaque année, d'ici l'an 2 000, pour stabiliser le chômage à son niveau actuel. En 1992, 2 600 offres d'emploi ont été enregistrées par l'Agence pour l'emploi mais 80 % d'entre elles n'ont pu être satisfaites, en raison du décalage persistant entre les qualifications demandées et offertes 1.

Le déclin et, dans une certaine mesure, le rejet du mode de vie rural et des activités qui lui sont liées vont de pair avec la difficulté à s'installer en ville et à y trouver un emploi salarié. Cette évolution contradictoire entraîne l'émergence d'un quart

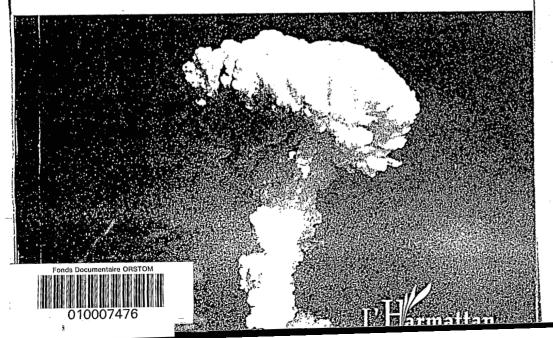
Au-delà des phénomènes de conjoncture, la crise a des raisons plus profondes. Coupée de ses racines et oublieuse de ses traditions, la population perd ses repères et, au fur et à mesure qu'elle se concentre en zone urbaine, se voit contrainte d'adopter un système de valeurs qui lui est étranger et ne profite qu'à une minorité privilégiée. Éclatement de la famille, effacement de la solidarité devant le mercantilisme et l'égoïsme, perte des liens communautaires traditionnels, manque de civisme, mauvaise adaptation à la modernité, vide existentiel... Voilà les commentaires qui émaillent le rapport que le Comité économique, social et culturel de la Polynésie Française fait parvenir en 1992 au groupe chargé de procéder à une évaluation de l'outre-mer, en prévision du XIème Plan 1. Ces propos montrent combien il est difficile pour la majorité des insulaires de faire la synthèse entre des valeurs originelles (convivialité, solidarité, respect d'autrui et sens de la communauté) auxquelles ils restent attachés mais qui ont de moins en moins cours et des valeurs extérieures (individualisme, matérialisme, esprit de compétition et domination d'autrui) qui s'imposent à eux mais dans lesquelles ils ne se reconnaissent pas. Ils ne se reconnaissent pas davantage dans la couche dirigeante qui se trouve aux leviers de commande. Peu soucieuse de les représenter et de définir des orientations capables de développer un sentiment d'appartenance commune, celle-ci parait surtout soucieuse de conserver la maîtrise des fonds publics et de consolider par une politique clientéliste sa position privilégiée. C'est ainsi que la coalition au pouvoir se fait et se défait et que les affaires de corruption s'ajoutent aux querelles de personnes et aux renversements d'alliances, venant profondément perturber le fonctionnement des institutions en place.

^{1.} INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER, 1992, Rapport Annuel sur la Polynésie Française.

CHARTE DU DÉVELOPPEMENT (ed), 1993, Pacte de Progrès économique, social et culturel de la Polynésie Française, Propositions de la délégation polynésienne.

TAHITI APRÈS LA BOMBE Quel avenir pour la Polynésie?

sous la direction de Jean Chesneaux



TAHITI APRÈS LA BOMBE Quel avenir pour la Polynésie?

Annoncée en juin 1995 comme temporaire, la reprise des essais nucléaires français à Moruroa ne rend que plus actuelle la réflexion sur la Polynésie "après la bombe". Tel est l'objet du présent ouvrage, dont les collaborateurs sont familiers de longue date avec ce TOM présenté ici par Jean Scemla.

Implanté depuis les années 60, le Centre d'Expérimentation du Pacifique a pesé très lourdement, montre l'économiste Gilles Blanchet, sur l'économie, la société, la culture politique de la Polynésie, malgré ou plutôt à cause des énormes flux financiers générés par les essais.

Les trois années de moratoire (1992-1995) étudiées ici par Bruno Barrillot, spécialiste des questions stratégiques, ont souligné les faiblesses et les contradictions de la dissuasion nucléaire indépendante de la France.

C'est la Polynésie qui en a porté le poids. Il est donc grand temps d'envisager comment ce territoire peut, au-delà d'illusoires facilités financières, retrouver un nouvel équilibre social et économique. Cette reconversion majeure implique à la fois une réflexion sur les principes d'un développement durable (G. Blanchet) et l'entrée en scène de nouveaux acteurs sociaux (B. Barrillot).

L'Etat français n'avait guère consulté ses citoyens, quant aux essais de Moruroa et à leur impact négatif sur la vie polynésienne. La responsabilité des citoyens français reste pourtant entière, quant à l'avenir de la Polynésie.

> Cote: B*7476 Ex: 1 -1995_

9 782738 435934

ISBN: 2-7384-3593-9

Fonds Documentaire ORSTOM